

Nouvelle Expression

N° 6643 du mercredi 15 oct 2025, 3ème étage de l'Immeuble Clinique St Pierre, Rue Jamot /BP. 15333 Douala - Cameroun | Tél. 33 43 22 27 | Fax. 33 43 26 6

Présidentielle 2025

Issa Tchiroma crie victoire Atanga Nji menace

« Mes chers compatriotes, notre victoire est claire. Elle doit être respectée. Nous avons mis le régime devant ses responsabilités : soit il montre sa grandeur en acceptant la vérité des urnes, soit il choisit de plonger le pays dans un tourment qui laissera une cicatrice indélébile dans le cœur de notre Nation. Je veux le dire avec gravité et simplicité : le peuple a choisi. Et ce choix doit être respecté ».

Page 4



Cameroun

Une vague pour Tchiroma

Au lendemain d'une élection présidentielle sous tension, écrit un média français, libération, « l'opposant Issa Tchiroma a le vent dans les voiles. Le président Paul Biya, 92 ans, fait face à une fronde sans précédent, mais le régime garde la main sur le décompte des voix ».

Page 7

Alternance
au Cameroun

La France redoute le scénario sahélien

« Nous ne voulons pas revivre le Sahel au Cameroun », a déclaré Jean-Yves Le Drian, ex-ministre des affaires étrangères et conseiller spécial de Macron, lors d'une réunion à huis clos rapportée par les sources de Jeune Afrique.

Page 5

Observateurs
électoraux

Un rapport qui accuse

Une dizaine d'organisations de la société civile camerounaises qui ont déployé des missions d'observation électorale à travers les 10 régions du Cameroun viennent de publier leur rapport conjoint.

Page 6

15 octobre 1987

Sankara plus vivant que jamais

38 ans après l'assassinat de cette étoile de la jeunesse africaine, la graine qu'il avait semée pousse au Mali, au Burkina Faso et au Niger, regroupés au sein d'une organisation porteuse d'espoir, Alliance des Etats du Sahel.

Page 9

Présidentielle 2025

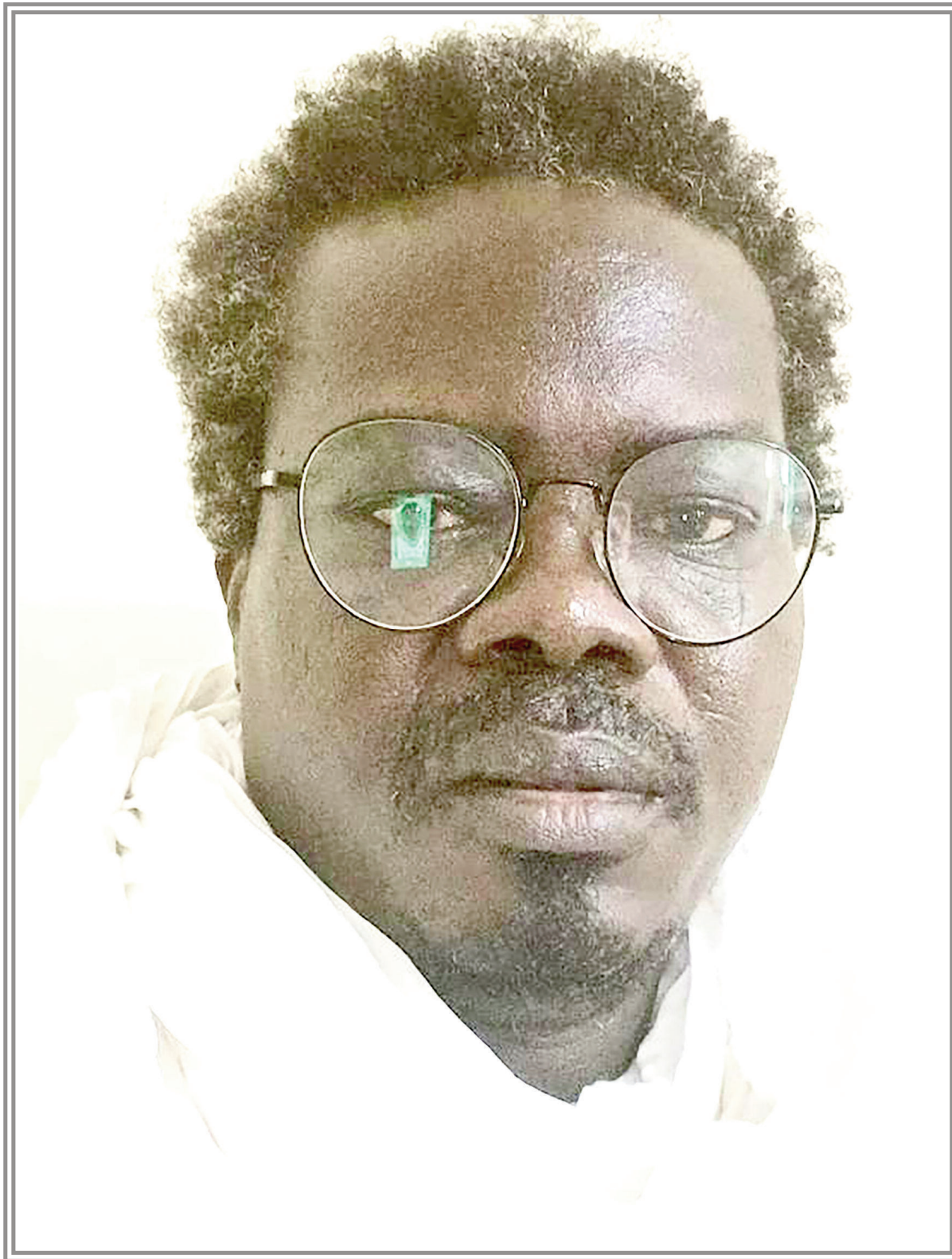
Lettre ouverte au premier ministre pour dénoncer la militarisation de Garoua par le MINAT et le SED

Cher Monsieur le Premier Ministre,

C'est avec une indignation sans bornes et le sens de l'urgence que je vous écris, en tant que citoyen camerounais préoccupé par la dérive autoritaire et potentiellement explosive qui s'installe à Garoua, sous les auspices du Ministre de l'Administration Territoriale (MINAT) et du Chef de la Gendarmerie.

Laissez-moi être clair, Monsieur le Premier Ministre, avec la franchise brutale que les circonstances exigent, une franchise qui ne s'embarrasse pas des fioritures de la diplomatie. La militarisation actuelle de Garoua n'est pas un acte de maintien de l'ordre; c'est un acte de provocation politique irresponsable, une démonstration de force dont le seul effet sera d'intimider, d'exaspérer et, à terme, de déstabiliser une région déjà fragile.

Le cynisme de la situation est d'autant plus insupportable que l'on reconnaît la signature d'un homme dont l'historique devrait nous servir de mise en garde macabre. Souvenez-vous, Monsieur le Premier Ministre, et faites appel à votre mémoire historique pour ne pas condamner le Nord à revivre l'horreur du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (NOSO). Ce même MINAT, par son arrogance, son mépris des sensibilités locales et son geste de défi malheureux à Bamenda – ce fut un déploiement de force



brutal et prématuré, un refus obstiné de la conciliation au profit de la répression aveugle – a été l'un des catalyseurs, un détonateur tragique, de la

guerre désastreuse qui ravage aujourd'hui le NOSO. Des milliers de morts, des centaines de milliers de déplacés, une économie anéantie... Telle est

l'œuvre à laquelle a contribué cette politique du "bras de fer" qu'il réitère aujourd'hui. Est-ce donc le destin que le Gouvernement réserve à

Garoua ? Un bis repetita sanglant ? L'histoire, Monsieur le Premier Ministre, ne se contente pas de bégayer ; parfois, elle crie vengeance. Et si rien n'est fait, Garoua sera son prochain théâtre. Nous sommes face à une faute politique lourde, qui remplace le dialogue par le canon, la médiation par le képi. Le Chef de la Gendarmerie, en se faisant l'exécutant zélé de cette stratégie de la tension, se rend complice d'une menace à la paix civile. Monsieur le Premier Ministre, l'heure n'est pas à la tergiversation. Désarmez Garoua ! Rappelez immédiatement les troupes inutiles et provocatrices. Mettez fin à cette politique de la canonnière qui n'a fait qu'engendrer la terreur et la rébellion ailleurs. Votre silence, votre inaction, ou pire, votre validation tacite de cette dérive, feront de vous, non pas le garant de l'unité nationale, mais le comptable de la prochaine tragédie. Ne laissez pas un seul homme récidiver dans l'erreur qui a coûté tant de sang à la Nation. La justice et la paix ne s'obtiennent pas par l'intimidation, mais par le respect et la loi. Le temps presse. Dans l'attente d'une intervention rapide et décisive de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute exigence de responsabilité. Sincèrement et sans complaisance

Mamadou Mota

La Nouvelle Expression

Une publication du Groupe de Presse
La Nouvelle Expression SARL

Siège : 3ème étage immeuble
Equinoxe, Rue Jamot "Mobil
Bonakouamouang"

Téléphone : (237) 343 22 27

Télécopie : (237) 343 26 69

BP : 15333 Douala Akwa

Site: www.lanouvelleexpression.info

e-mail: contact@lanouvelleexpression.info

Directeur de la Publication :

Séverin TCHOUNKEU

Division administrative et Financière

Florence MAKOU DJOU

Editorialistes :

Séverin TCHOUNKEU

Edmond KAMGUIA K

Rédacteur en chef :

David NOUWOU

Sécretaire de rédaction :

Panisse Istral FOTSO

Chef section politique :

Edmond KAMGUIA K

Chef section Société

Chef section Sports :

Hervé Villard NJIELE

Rédaction générale

Edmond KAMGUIA K

Aboubakar MGBEKOU M

David NOUWOU

Hervé Villard NJIELE

Ben Christy MOUDIO

Panisse Istral FOTSO

Desk Bafoussam :

Vivien TONFACK

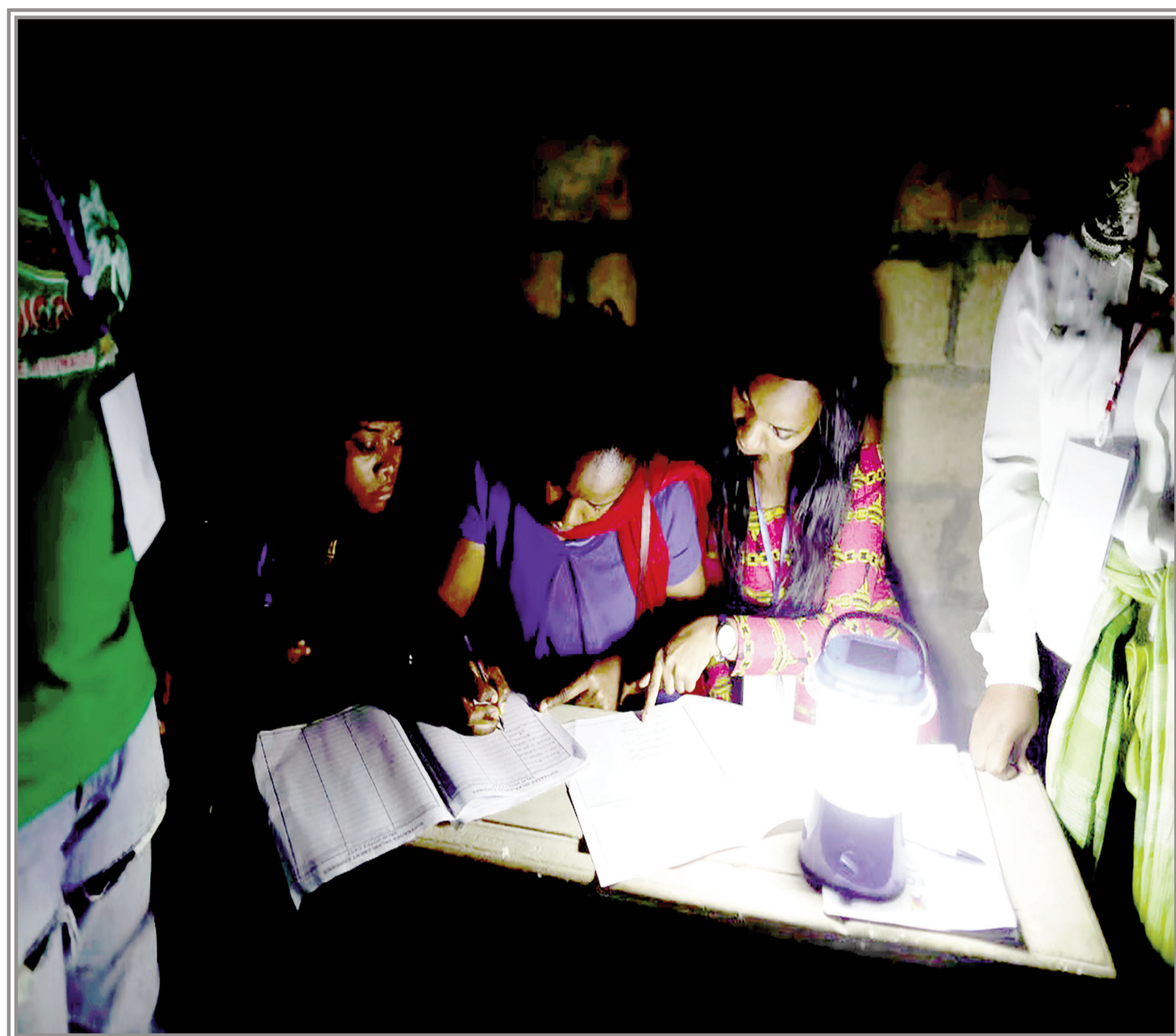
Élection présidentielle

L'abstention remporte les élections à Nkongsamba

Les électeurs pourtant motivés à suivre et à accompagner les candidats durant la campagne électorale ont brillé par leur absence dans les bureaux de vote du chef-lieu du département du Moungo. Une attitude qui vient plomber le processus démocratique en cours

32,36% de taux d'abstention au sous centre de vote de l'École Saint Martin de Nkongsamba bureau A, 50% au bureau B et 59,22% au bureau C. Voilà présenté de manière succincte le taux d'abstention à l'élection présidentielle du 12 octobre 2025 dans un bureau de vote de l'arrondissement de Nkongsamba 2ème. Au centre de vote de la Communauté Urbaine de Nkongsamba situé dans l'arrondissement de Nkongsamba 1er, ce taux est de 35,64% au bureau A, 71,53% au bureau B, 71,63% au bureau E. Non loin de là, au Centre de bureau vote de l'école Unité située dans l'arrondissement de Nkongsamba 3ème, les électeurs ont un peu plus accompli leur devoir civique que dans les autres centres de vote de cette ville du département du Moungo. Mais le taux d'abstention demeure toujours important. Car il est toujours au dessus de 30% et varie en fonction des bureaux de vote.

Il est de 46,93% au Bureau E, de 51,17% au bureau D, de 44,08% au bureau B et de 57,83% au bureau A. Comme dans ces différents bureaux de vote, l'ensemble des bureaux de vote des trois arrondissements de la ville de Nkongsamba ont sonné presque creux durant le déroulement du scrutin présidentiel du 12 octobre 2025. C'est près de la moitié des électeurs de cette partie du Cameroun qui ont répondu absent à l'élection. Une attitude qui est venue modifier de manière considérable le résultat définitif de l'élection présidentielle dans cette partie du Cameroun. En attendant la proclamation des résultats officiels de cette élection par le Conseil constitutionnel dans un délai 15 jours selon la constitution, l'abstention a une place de choix dans ces résultats. Au regard des statistiques elle sera d'ailleurs le vainqueur de ce scrutin. Car en plus d'avoir battu les candidats les moins capés dans ce processus, cette dernière a réussi à dominer les candidats Issa Tchiroma et Paul Biya qui caracolent en tête dans les différents résultats obtenus dans les bureaux de vote après les



décomptes des voix.

« le taux d'abstention à cette élection présidentielle était très élevé. Au début on a cru que c'est la pluie qui est tombé sur la ville qui avait retardé les électeurs. On espérait qu'ils devaient arriver nombreux dans l'après midi. Malheureusement, » déclare Ndu Ali Honorine présidente de bureau de vote école Saint Martin A. « vous voulez qu'on aille chercher les électeurs dans leur maison monsieur le journaliste ! » s'est exclamée cette dernière.

« on a attendu les électeurs toutes la journée ils ne sont pas venus. Nous sommes même venu avec les cartes électorales de ceux qui ne sont pas venus

retirer cela à l'agence. On croyait les aider à voter mais ils ne sont pas venus. On va tout simplement ramener ces cartes au bureau » a expliqué Teguemne Guy président de bureau de vote de l'école publique d'Edjomoa B.

Elecam

A coté du laxisme des électeurs camerounais qui peinent à être de citoyens modèles et engagés, la responsabilité d'Elecam est pareillement pointé du doigt. Les électeurs l'accusent d'avoir organisé un flou sur les listes électorales affichées. « j'ai cherché mon nom sur les listes électorales sans voir. J'ai toujours voté au centre de l'unité.

Je ne sais pas ce qui s'est passé. Je suis venue voter mais je ne peux pas. », se plaint Carole en brandissant sa carte électorale. « sur ma carte il est écrit que je dois voter dans ce centre mais il n'y a pas mon nom sur liste affichées », poursuit cette dernière courroucée.

« J'ai eu de la difficulté à retrouver mon nom sur la liste électorale. Avant c'était organisé par ordre alphabétique. Maintenant là je ne comprends pas comment c'est organisé. Heureusement j'ai pu voter mais ma soeur pas », explique une autre électrice.

On accuse également Elecam de n'avoir pas bien toiletté la liste. Car plusieurs cas de noms des personnes décédées ont été signalés. « Mon père est mort depuis deux ans. J'ai retrouvé son nom sur la liste électorale. Est-ce que les morts votent. Elecam veut ressusciter mon père. Pardon enlever son nom sur la liste électorale. Ça c'est la fraude », a dénoncé un électeur dans un centre de l'arrondissement de Nkongsamba 3ème.

Hervé Villard Njiele
envoyé Spécial à
Nkongsamba.

Mauvais toilettage

4 SPÉCIALE PRÉSIDENTIELLE 2025

N° 6643 mercredi 15 oct 2025

Déclaration de victoire du candidat Issa Tchiroma Bakary Il appelle Paul Biya à reconnaître sa défaite

Mes chers compatriotes,

Camerounaises, Camerounais,

Aujourd'hui, c'est avec une émotion profonde et une immense fierté que je m'adresse à vous. Ensemble, nous avons écrit l'histoire. Durant cette campagne, j'ai vu un Cameroun debout. J'ai vu des femmes, des hommes, des jeunes et des an00ciens braver les menaces, affronter les intimidations, mais rester mobilisés. J'ai vu des électeurs veiller dans les bureaux de vote jusqu'au bout de la nuit, pour protéger leur voix, pour défendre la vérité des urnes. Ce courage, cette détermination resteront à jamais gravée dans la mémoire de notre Nation. Je veux d'abord dire merci au peuple camerounais. Merci d'avoir cru en moi, merci d'avoir cru en nous, merci d'avoir cru au changement. Merci à tous ceux qui ont voté, et à tous ceux qui ont protégé leur vote. Vous êtes les véritables héros de cette victoire. Ma reconnaissance va aussi à tous les hommes et toutes les femmes qui ont mené ce combat avant moi. Sans votre travail, nous n'en serions pas là. Pour cela, je vous dis merci. Je remercie également les candidats qui, déjà, m'ont adressé leurs félicitations et ont reconnu la volonté du peuple. Leur geste honore notre démocratie et marque le début d'une nouvelle ère où l'unité de l'opposition et de la société civile devient une force irrésistible. Mes chers compatriotes, notre victoire est claire. Elle doit être respectée. Nous avons mis le régime devant ses responsabilités : soit il montre sa grandeur en acceptant la vérité des urnes, soit il choisit de plonger le pays dans un tourment qui laissera une cicatrice indélébile dans le cœur de notre Nation. Je veux le dire avec gravité et simplicité : le peuple a choisi. Et ce choix doit être respecté. J'appelle toutes les institutions, toutes les autorités administratives, tous les responsables à ne pas se rendre ennemis du peuple qu'ils sont censés servir. Le temps de la peur, des manipulations et des faux calculs est révolu. Le seul camp qui compte aujourd'hui, c'est celui du Cameroun. À nos



forces de défense et de sécurité, je rends hommage pour votre loyauté. Je vous appelle à rester du côté de la République et de la paix. Ne laissez personne vous détourner de votre mission sacrée : protéger le peuple, et non un pouvoir. À la jeunesse du Cameroun, je dis : l'avenir vous appartient. À nos enseignants, à nos travailleurs, à nos paysans, à nos soldats, à nos journalistes, à notre diaspora, je redis : vous avez tenu bon, et vous avez gagné. Cette victoire n'est pas celle d'un homme, ni celle d'un

parti. C'est la victoire d'un peuple. C'est la victoire du Cameroun. Ensemble, nous allons tourner la page. Ensemble, nous allons réconcilier notre Nation, refonder nos institutions et ouvrir le chemin d'un avenir juste, digne et fraternel. Dans les jours qui viennent, je partagerai avec vous un rapport détaillé de vos votes par région, tel que compilé à partir des résultats affichés publiquement, conformément à l'article 113 du code électoral, dans les bureaux de vote

nationaux et dans la diaspora. Ces résultats m'ont profondément ému : ils montrent que cette victoire dépasse ma personne. Elle est une sanction claire du régime en place et un plébiscite en faveur d'un changement immédiat, car la victoire est écrasante. Mes chers compatriotes, le monde entier nous regarde. L'histoire nous observe. Soyons à la hauteur de ce moment. Nous demandons au régime en place de faire preuve de grandeur et d'honorer la vérité des urnes par un geste

attendu : ce coup de fil de félicitations qui démontrera la maturité politique de notre Nation et la force future de notre démocratie. Aujourd'hui commence une nouvelle ère. Aujourd'hui commence le Cameroun de l'espérance.

**Vive le Cameroun !
Vive la République !
Vive le Peuple souverain !
Issa Tchiroma Bakary**

SPÉCIALE PRÉSIDENTIELLE 2025

5

N° 6643 mercredi 15 oct 2025

Élection présidentielle au Cameroun

Issa Tchiroma Bakary triomphe, Paris orchestre une transition pacifique pour éviter un chaos sahélien

Dans un tournant historique pour l'Afrique centrale, l'opposant Issa Tchiroma Bakary a remporté l'élection présidentielle camerounaise du 12 octobre, mettant fin à 43 ans de règne de Paul Biya.



Des décomptes préliminaires compilés par des observateurs indépendants et des coalitions d'opposition indiquent que Tchiroma Bakary, 76 ans, a obtenu environ 61 % des voix, contre 35 % pour le président sortant, selon des données couvrant plus de 75 % des bureaux de vote. En tant que journaliste, embeddée avec la mission d'observation électorale de l'Union africaine (AUEOM) et des groupes civiques locaux, j'ai suivi le scrutin dans les rues animées de Yaoundé et les marchés de Garoua. Malgré des incidents isolés – comme l'usage de gaz lacrymogène contre des partisans de Tchiroma dans le Nord – le vote s'est déroulé dans un calme relatif, contrastant avec les violences passées. "Le peuple camerounais a choisi le renouveau", a déclaré Tchiroma Bakary devant une foule en liesse à Douala, appelant à la sérénité en attendant les résultats officiels. La coalition Union pour le Changement 2025, regroupant plus de 50 partis d'opposition et

organisations de la société civile, a proclamé la victoire de Tchiroma sur la base de ses propres tabulations parallèles, avec des marges écrasantes dans les centres urbains comme Yaoundé et Douala, et encore plus marquées dans son bastion nordiste de Garoua. Des images virales sur les réseaux sociaux, montrant des scores comme 220 voix pour Tchiroma contre 1 pour Biya dans un bureau de Regland, renforcent l'idée d'un raz-de-marée. Le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) de Biya n'a pas encore concédé, mais des sources au palais évoquent une résignation discrète. Ancien ministre de l'Emploi ayant rompu avec Biya en juin dernier, Tchiroma a capitalisé sur le ras-le-bol face à la gestion des richesses pétrolières et au chômage des jeunes. Ses meetings ont attiré des dizaines de milliers de personnes, soutenues par des figures comme Maurice Kamto, exclu de la course. « Personne n'avait prévu cette vague », confie Marie

Flore Mboussi du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun, observatrice dans l'Ouest. Derrière les coulisses, Paris joue un rôle pivot. Selon des sources diplomatiques proches de l'Élysée, le gouvernement français est engagé dans des négociations discrètes avec le régime Biya pour assurer une transition pacifique. En échange d'un passage sécurisé et d'une clémence pour les ministres de haut rang incluant des garanties contre des poursuites judiciaires – la France pousse pour un transfert fluide du pouvoir. Des conseillers militaires français de premier plan ont été dépêchés en urgence à Yaoundé pour convaincre Biya et le président de la Cour constitutionnelle d'accepter les résultats, évitant ainsi un coup d'État ou une annulation contestée. Cette proactivité s'explique par la peur d'un scénario sahélien : coups d'État en chaîne au Mali, Burkina Faso et Niger, où Paris a perdu pied. « Nous ne voulons pas revivre le Sahel au Cameroun »,

a déclaré Jean-Yves Le Drian, ex-ministre des Affaires étrangères et conseiller spécial de Macron, lors d'une réunion à huis clos rapportée par nos sources. De même, Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, a insisté : "Une transition ordonnée avec Tchiroma permettra de rebâtir une relation plus équilibrée, loin des erreurs du passé colonial." L'Élysée prépare déjà un message de félicitations aux Camerounais pour un scrutin « pacifique et crédible », tout en appelant Biya à « honorer la volonté populaire ». Tchiroma, qui s'est engagé à libérer les prisonniers d'opinion d'Ambazonia et à ouvrir des négociations pour une solution fédérale durable au conflit anglophone, est vu à Paris comme un partenaire fiable pour apaiser les tensions. "C'est un reset : amnistie immédiate, puis dialogue inclusif", confie un conseiller élyséen, évoquant les plaidoyers de Macron en 2022 pour une paix médiation. D'autres leaders africains observent avec

inquiétude. Bola Tinubu, président nigérian, suit de près les développements via des canaux discrets, craignant une guerre civile impliquant le Nord musulman si Tchiroma est spolié de sa victoire un risque d'instabilité transfrontalière majeur. Pour l'instant, il reste silencieux, mais des sources à Abuja indiquent une préoccupation accrue. La Cour constitutionnelle dispose de 15 jours pour valider les résultats, mais avec l'aval de l'AUEOM sur la transparence et les tallies de l'opposition cohérentes, la pression s'intensifie. Pour un Cameroun synonyme de stagnation, l'ascension de Tchiroma – d'allié de Biya à artisan du changement offre un espoir, si l'accompagnement français assure une passation sans heurt.

**Par Émilie Dupont,
Correspondante Afrique,
Jeune Afrique Yaoundé,
Cameroun – 13 octobre
2025**

6 SPÉCIALE PRÉSIDENTIELLE 2025

N° 6643 mercredi 15 oct 2025

Election présidentielle du 12 octobre 2025

Mission d'Observation Électorale

Déclaration préliminaire de la société civile camerounaise

Le Cameroun a organisé le 12 octobre 2025, une élection présidentielle très déterminante de son histoire. A cette occasion, les organisations de la société civile camerounaises ont déployé une mission d'observation électorale (MOE) qui a couvert l'ensemble des 10 régions du Cameroun. Il s'agit non seulement des observateurs accrédités par le MINAT qui avaient pour mission de couvrir plusieurs bureaux de vote dans le même arrondissement, mais également des observateurs citoyens déployés essentiellement dans les bureaux de vote où ils étaient appelés à exercer leur droit civique.

Aussi, à l'issue de la journée de vote de ce dimanche 12 octobre 2025, des irrégularités majeures ont été observées. Il s'agit entre autres ;

1. De la publication très tardive de la liste électorale nationale et de la liste des bureaux de vote. Cette situation a eu pour conséquence, le fait que beaucoup d'électeurs ont eu de la peine à retrouver leurs noms sur les listes électorales, créant de la confusion dans certains centres de vote et pourrait impacter le taux de participation à cette élection ;

2. L'existence des nombreuses personnes décédées sur les listes électorales signalée dans plusieurs bureaux de vote ;

3. Certains bureaux de vote ont commencé des opérations avec du retard à cause d'une vérification tardive du matériel électoral et du déploiement de la logistique humaine et matérielle ;

4. Une faible présence des représentants de partis politiques dans plusieurs bureaux de vote, avec en prime l'exclusion et l'intimidation de certains scrutateurs,

5. Des bulletins de vote inégalement répartis dans certains bureaux de vote ; 6. Dans certains bureaux de vote, l'absence de la signature des registres par les électeurs après leur vote ;

7. L'apposition des signatures des scrutateurs ou représentants des candidats sur les premières et dernières pages des PV issus des bureaux de vote sauf sur les pages renfermant les résultats en faveur de chaque candidat, ce qui pourrait favoriser la falsification ultérieure desdits PV avant leur transmission à l'organe national chargé de publier les résultats ;

8. La prolifération de nombreuses cartes de vote entre les mains des individus qui ont et/ou tenté de voter, à plusieurs reprises dans plusieurs bureaux de vote ;

9. Des scènes de violence dans certains bureaux de vote du fait de l'opposition des électeurs aux irrégularités observées ;

10. Des bourrages et des tentatives de bourrages des urnes dans certains bureaux de vote ;

Election présidentielle du 12 octobre 2025, Déclaration préliminaire des organisations de la société civile

11. Des altercations, à Garoua, entre les citoyens sympathisants du Candidat Issa Tchiroma Bakary et les forces de sécurité et de défense. Ces altercations auraient causé de nombreux blessés dans les deux camps et des dégâts matériels, notamment une voiture appartenant à la Gendarmerie Nationale incendiée.

12. Les forces de l'ordre auraient empêché certains électeurs et observateurs d'assister ou de suivre le déroulement du vote et du dépouillement, compromettant ainsi la transparence du processus (Kumba, Mutenguene, Bamenda, Campsic-West Farm Buea, etc.)

13. Certains bureaux de vote dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont été regroupés dans une zone jugée plus sûre et inaccessible au lieu de leur emplacement initial, empêchant ainsi de nombreux citoyens d'exercer leur droit de vote comme prévu ;

14. Des Camerounais qui demandaient à



surveiller les votes à l'ambassade du Cameroun au Gabon ont été interpellés et se trouvent en ce moment entre les mains des forces de sécurité au Cameroun ; De même, des points de satisfaction ont aussi été notés. Il s'agit de :

1. La bonne préparation générale des opérations de vote par l'Organe en charge de la Gestion des Elections (Elecam)

a. Des bureaux de vote accessibles,

b. Du matériel électoral disponible,

c. Bon accueil et orientation des électeurs, des personnes âgées et personnes handicapées 2. Le respect du cadre légal notamment en matière de : ouverture et fermeture des bureaux de vote, dépouillement, composition des commissions locales, etc.

3. Aucune attaque de groupes séparatistes n'a été enregistrée dans le NOSO, où les populations ont pu voter malgré des craintes et participer de manière disciplinée au dépouillement

4. Un intérêt accru des populations qui sont allées massivement à la rencontre des candidats au cours de la campagne électorale 5. Une campagne électorale relativement bien encadrée 6. Un déploiement conséquent des journalistes pour une information de qualité et en temps réel

7. Une implication des organisations de la société civile notamment dans l'éducation électorale, et dans la formation et le déploiement des observateurs électoraux 8. Les populations des dix (10) régions du Cameroun ont pu librement exercer leur devoir citoyen et assurer la veille

9. Une présence responsable des forces de sécurité aux alentours des bureaux de vote Au regard de ce qui précède, la Mission

d'Observation Electorale, qui s'attèle à l'élaboration d'un rapport détaillé à la fin de cette mission, voudrait dans cette déclaration préliminaire formuler en guise de conclusion ce qui suit.

Election présidentielle du 12 octobre 2025, Déclaration préliminaire des organisations de la société civile

• Malgré une participation globale relativement faible qui pourrait osciller entre 38 et 45 % des électeurs régulièrement inscrits, les électeurs qui se sont rendus aux urnes ont fait leur choix.

• Nous appelons les autorités impliquées dans la compilation des résultats à la responsabilité absolue et au respect du choix du peuple souverain.

• Nous appelons les autorités administratives, politiques et sécuritaires à s'abstenir de toute

tentative de menaces, d'intimidations et de pression sur le candidat Issa Tchiroma Bakary et ses sympathisants. En effet, les mouvements des forces de sécurité non loin de son domicile et les violences qu'ils ont suscitées sont inadmissibles.

• Nous exhortons les responsables de la commission Nationale de recensement des votes,

et les membres des commissions départementales de supervision à faire preuve de diligence, du plus haut degré de responsabilité, en menant la suite des opérations avec une indépendance absolue, de manière à traduire fidèlement l'expression des urnes et dans le respect primordial des intérêts supérieurs de la République du Cameroun.

Fait à Yaoundé le 13 octobre 2025
Signataires

N	Noms et prénoms	Organisations	Siège
1	BECHON Cyrille Rolande	Nouveaux Droits de l'Homme Cameroun	
2	Maximilienne Ngo Mbe	REDHAC	Douala
2	Jean Claude FOGNO	Mandela Center International	Yaoundé
3	Achileus Tardzenyuy	FIPDHD Bafoussam	
4	Elisabeth GELAS	CRADIF Mbalmayo	
5	Dr. Hilaire KAMGA	Plateforme de la Société Civile pour la Démocratie	Yaoundé
6	AMADU NTARNTHEH NGANGPANWEH	Conscience Africaine	Douala
7	Dr FOGUE FOGUITO	Positive Generation	Yaounde
8	MAPAYA Souleymane	Action de solidarité pour le développement et la démocratie	Maroua

SPÉCIALE PRÉSIDENTIELLE 2025 7

N° 6643 mercredi 15 oct 2025

Présidentielle 2025

Une vague pour Issa Tchiroma Bakary, selon libération

Est-ce qu'on doit encore se résoudre à la triche ? Au lendemain d'une élection présidentielle sous tension, l'opposant Issa Tchiroma a le vent dans les voiles. Le président Paul Biya, 92 ans, fait face à une fronde sans précédent, mais le régime garde la main sur le décompte des voix.

« Une élection ne se joue pas forcément le jour du vote. Au Cameroun, c'est même une étrange partie de poker qui a démarré ce lundi 13 octobre, au lendemain de l'élection présidentielle. Un scrutin qui opposait le président sortant, Paul Biya, 92 ans, dont 43 au pouvoir, face à onze candidats. Mais très vite au cours de la campagne électorale, un seul opposant a émergé, nettement en tête, pour défier un président vieillissant, souvent absent d'un pays délabré, qui sollicite un huitième mandat, susceptible de le maintenir au pouvoir jusqu'à l'âge de 99 ans. En quelques semaines, en septembre, Issa Tchiroma Bakary – un homme du sérail qui fut longtemps ministre de Biya, avant de rompre avec le régime fin juin – a démontré sa capacité à rassembler des foules immenses, suscitant un engouement inattendu. Le 1/4 challenger de l'opposition lors de l'élection de 2018, Maurice Kamto, avait vu, lui, sa candidature invalidée en août. A première vue, et même sans décompte officiel, ce succès populaire pourrait s'être répercuté dans les urnes. Dès la fermeture des bureaux de vote, dimanche, des centaines de photos ont envahi les réseaux sociaux, comme les conversations privées, montrant sans cesse les mêmes images : devant les urnes, un tableau noir, sur lequel s'alignaient des petits bâtons à la craie, plébiscitant Tchiroma. « C'est un raz-de-marée », ont affirmé plusieurs Camerounais du nord au sud du pays. Dans une certaine confusion, le logo de Radio France internationale (RFI) a été détourné pour relayer une fausse information sur les réseaux sociaux, annonçant l'élection confirmée du candidat de l'opposition. Reste à savoir comment le décompte sera validé dans un pays où toutes les institutions de vérification des votes sont entre les mains du régime en place. Elles ont quinze longs jours pour proclamer, le 26 octobre, les résultats de ce scrutin à un seul tour. Fausses promesses. « Les autorités vont tout tenter pour changer le vote, mais cette fois-ci, la marge est trop importante, ça ne sera pas facile de tricher », veut croire Anicet Ekane, célèbre activiste des luttes contre le régime depuis les années 70. Lequel a joué un rôle décisif pour imposer Tchiroma en leader d'une opposition divisée. Ce lundi matin, il essayait, sans succès, de joindre au téléphone son candidat à Garoua, principale ville du nord du pays, théâtre de scènes d'affrontements dès dimanche. Lui-même originaire du nord, Tchiroma a voté à Garoua. « Mais quand il a voulu rentrer chez lui, escorté par ses supporters, les forces armées ont essayé de s'interposer et la situation a dégénéré », raconte Anicet Ekane, joint par Libération. Des manifestants, parfois très jeunes, se sont opposés aux militaires, et un camion de la



gendarmerie a été incendié. Dans le temps suspendu qui s'impose depuis le scrutin, tous les regards sont tournés vers le nord du pays. « L'atout majeur par rapport à la précédente présidentielle en 2018, c'est le basculement du Nord qui compte près de deux millions d'électeurs, et a longtemps voté pour le parti au pouvoir sous l'injonction des élites ralliées au régime. Or dans cette région délaissée, la pression de la base a conduit les leaders locaux, dont Tchiroma, à se dissocier du pouvoir », analyse Théophile Nono, secrétaire général du collectif Mémoire 60, une association qui milite pour la reconnaissance des crimes qui ont accompagné l'indépendance du Cameroun. 2/4 En quelques semaines, Issa Tchiroma Bakary a démontré sa capacité à rassembler des foules immenses, suscitant un engouement inattendu. « En 2018, la base de l'opposition, menée par Kamto, c'était le pays bamiléké », poursuit cet intellectuel

installé dans l'ouest du pays. « Mais les Bamiléké [souvent stigmatisés tout en étant très impliqués dans le secteur économique, ndlr] ont des intérêts à protéger, ils n'étaient pas prêts à descendre dans la rue pour défendre leur vote. Avec le Nord, c'est différent », affirme-t-il. « Les gens sont prêts à tout gêner » « Les Nordistes, on ne peut plus les faire faire. On les a trop négligés, avec de fausses promesses », surenchérit Jean-Pierre Bekolo, célèbre cinéaste camerounais de passage à Paris ce lundi. Tout en redoutant un attentisme qui ces prochains jours pourrait démobiliser l'électorat : « Est-ce qu'on doit se résoudre à la triche ? Attendre de la constater, comme si c'était normal, et réagir après ? » Comme souvent en Afrique, c'est surtout la réaction des forces de l'ordre qui peut être déterminante : seront-elles prêtes à tirer sur des manifestants, étouffant la contestation par la répression ? « A Bamenda, dans l'Ouest anglophone

[région en guerre larvée depuis 2017 sous la pression des séparatistes] toute une caserne a voté pour Tchiroma », souligne Jean-Pierre Bekolo, rappelant que « les forces de l'ordre sont divisées ». A Douala, la capitale économique sur la côte, elles étaient pourtant massivement présentes dans les rues ce lundi, selon Annie Ayep, une célèbre blogueuse spécialiste du fact-checking. « Il n'y a plus de pain dans les boulangeries et les rues sont désertes », ¾ indique-t-elle. Avant d'ajouter : « Reste que l'impression générale, c'est que cette fois-ci, les gens sont prêts à tout gêner, si Biya passe encore en force. » En fin de matinée, Tchiroma lui-même postait sur Facebook : « Peuple camerounais, vous avez parlé massivement et moi à mon tour, je m'adresserai à vous bientôt. Je suis en sécurité et en santé. » Le bras de fer ne fait que commencer. »

Maria Malagardis, Libération

Présidentielle 2025

Atanga Nji réagit au discours de Tchiroma

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Agent du Gouvernement dans le processus électoral, porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale les faits d'une extrême gravité posés par Monsieur Issa Tchiroma Bakary, candidat à l'élection présidentielle du 12 octobre 2025.

Le lundi 13 octobre 2025, le candidat Issa Tchiroma Bakary, en violation de tous les textes juridiques qui encadrent le processus électoral, a diffusé un message enregistré à partir de son domicile dans lequel il s'est auto-proclamé vainqueur du scrutin présidentiel. Le Ministre de l'Administration Territoriale dénonce et condamne avec la plus grande fermeté cette imposture et le comportement irresponsable de ce candidat aux abois, qui a été incapable de se faire représenter dans la moitié des bureaux de vote sur l'étendue du territoire national.

Dans sa démarche conspirationniste et anti-républicaine, le candidat Issa Tchiroma Bakary cherche à perturber le processus électoral qui se déroule normalement. Ce candidat véreux tente de mettre en exécution un plan diabolique savamment planifié avec ses réseaux occultes au pays et à l'étranger visant à mettre le Cameroun à feu et à sang. C'est le lieu de rappeler que, le vendredi 10 octobre 2025, sur la base d'informations concordantes fournies par les autorités administratives, le Ministre de l'Administration avait tenu un point de presse au cours duquel il informait l'opinion publique qu'un candidat au scrutin présidentiel avait l'intention de terminer la campagne électorale dans sa région natale avec un agenda caché à savoir, s'autoproclamer vainqueur du scrutin présidentiel au lendemain de la fermeture des bureaux de vote. Le MINAT avait précisé que ce candidat, en complicité avec des officines occultes locales et étrangères, avait mis en place un réseau de plateformes pour soi-disant recenser les résultats du scrutin et les proclamer au mépris des instances compétentes. Le Ministre de l'Administration Territoriale voudrait assurer la communauté nationale et internationale que le processus électoral en cours ira à son terme conformément aux dispositions légales sans la moindre perturbation. La composition de la Commission Nationale de Recensement Général des Votes sera constatée incessamment par le Conseil Electoral d'ELECAM en application des textes en vigueur et se mettra aussitôt au travail.

À l'issue de ses travaux, la Commission transmettra son rapport au Conseil Constitutionnel, seul habilité à arrêter et proclamer les résultats du scrutin présidentiel du 12 octobre 2025. L'ordre public sera assuré, maintenu et renforcé sur l'étendue du territoire national afin que le processus électoral soit conduit sereinement à son terme. L'attitude irresponsable et arrogante du candidat Issa Tchiroma Bakary sera traitée le moment venu avec rigueur et fermeté.

Ce candidat véreux devrait se rappeler qu'avant lui, certains candidats avaient posé des actes similaires lors des scrutins de 1992 et 2018 sans parvenir à leurs fins. Sa tentative de créer le désordre dans



notre cher et beau pays est vouée à l'échec total. En tant qu'ancien membre du Gouvernement, le candidat Issa Tchiroma doit se rappeler cette déclaration emblématique du Chef de l'Etat, S.E Paul BIYA, je cite: « Il ne faut pas jouer avec le Cameroun. » Il convient de souligner que le Ministre de l'Administration Territoriale a accrédité 5.575 (cinq mille cinq cent soixante-quinze) observateurs nationaux et internationaux, déployés dans les dix Régions le jour du scrutin. De l'avis de ces observateurs, le scrutin présidentiel s'est

déroulé sans incident majeur sur l'ensemble du territoire national. Certains ont relevé, dans leurs rapports transmis à nos services, que les quelques irrégularités constatées çà et là ne sont pas susceptibles de modifier les résultats du vote, encore moins la sincérité du scrutin du 12 octobre 2025.

Le Ministre de l'Administration Territoriale rassure l'opinion nationale et internationale quant à la détermination du Gouvernement à maintenir l'ordre public et à assurer la

protection des personnes et de leurs biens avant, pendant et après le scrutin présidentiel en exécution des Très Hautes Directives de S.E. Paul BIYA, Président de la République, Chef de l'Etat. En tout état de cause, force restera à la loi. Seul le Conseil Constitutionnel est habilité à arrêter et proclamer les résultats de l'élection présidentielle du 12 octobre 2025. (Article 137 du Code électoral).

Paul Atanga Nji, Ministre de l'Administration Territoriale.

38 ans après

Thomas Sankara plus vivant que jamais

L'exemple du Sénégal que les panafricanistes et les démocrates africains saluent des deux mains aujourd'hui, est le reflet des flammes que ce grand fils de l'Afrique a relayées des martyrs du continent, depuis les indépendances.

Trente huit ans après le coup d'État qui a coûté la vie au célèbre dirigeant révolutionnaire burkinabé, Thomas Sankara reste présent dans les esprits. Le procès tant attendu dans l'affaire Sankara s'est ouvert le lundi 11 octobre 2021 au tribunal militaire d'Ouagadougou. Sauf qu'à peine l'audience commencée, le procès de l'assassinat de Thomas Sankara et de ses douze compagnons a été renvoyé au lundi 25 octobre 2021. Douze des quatorze accusés étaient présents à l'ouverture de ce procès. L'ancien président burkinabé Blaise Compaoré, qui fut chassé du pouvoir en octobre 2014, était absent. Blaise Compaoré, qui vit en exil en Côte d'Ivoire, est le principal accusé. L'ancien adjudant-chef Hyacinthe Kafando, soupçonné d'avoir été le chef du commando qui a assassiné Thomas Sankara, était aussi absent. Ils seront jugés par contumace.

L'histoire en marche

C'est que le président du tribunal militaire d'Ouagadougou a suspendu les débats pour deux semaines. Pour permettre à la défense de consulter les 20 000 pièces du dossier. Avocat de la partie civile, Me Ambroise Farama affirme que «la demande des



Plus vivant que jamais

avocats des défenseurs d'un délai raisonnable pour examiner les pièces du dossier nous a semblé fondée dans son principe. C'est pourquoi nous n'avons pas formulé d'objections particulières. Ils ont demandé un mois, le tribunal leur a accordé deux semaines. C'est un délai raisonnable», a-t-il déclaré. Par contre, il y a un sujet de préoccupation que formule un autre avocat de la partie civile. Me Prosper Farama ne comprend pas que les juges refusent l'enregistrement de ce procès historique: «C'est une partie de la

grande histoire du Burkina qui s'écrit à travers ce procès. Et pour les générations futures», a-t-il ajouté. Convaincu qu'il aurait été bon que nous ayons des archives fiables pour permettre à la communauté de mémoire de ce pays de se souvenir de ce qui s'est passé en 1987 et d'en tirer des leçons. Malheureusement, le tribunal en a décidé autrement, nous en prenons acte parce que nous devons respecter les décisions du tribunal», a-t-il dit. Présente à l'audience lundi, Mariam Sankara, la veuve du capitaine Thomas Sankara s'est

interrogée au sujet de l'absence de Blaise Compaoré au procès: «Il va fuir jusqu'à quand?», s'est demandée Mariam Sankara.

L'attente de la vérité

Il y a quelques années, Mariam Sankara appréciait déjà le fait que la justice militaire du Burkina ait lancé un mandat d'arrêt international contre Blaise Compaoré: «Ça me fait plaisir. Je suis contente parce que c'est quelque chose que j'ai souhaité et que beaucoup de personnes comme moi ont souhaité depuis. J'attendrai le jour où je le verrai comparaître devant les tribunaux burkinabé. J'attends donc un rapatriement et qu'il soit entendu par la justice militaire. Il nous dira enfin pourquoi et il nous dira la vérité». Comme de nombreux burkinabé, Mariam Sankara veut savoir ce qui s'est exactement passé le 15 octobre 1987 à Ouagadougou: «Pourquoi il (Blaise Compaoré, ndlr) a fait ça et qu'il nous explique. L'assassinat lui a profité! On attend qu'il nous dise. On écouterait ce qu'il va nous dire...». Mariam Sankara voudrait surtout que les autorités ivoiriennes laissent rentrer Blaise Compaoré au Burkina pour qu'il réponde à la justice burkinabé: «Le peuple burkinabé veut la justice! Le peuple ivoirien et le peuple

burkinabé sont des peuples frères. Les autorités ivoiriennes ne doivent pas cautionner l'impunité! Ils ne vont pas continuer à le garder. Le président Ouattara devrait faire ça pour le peuple burkinabé, pour les bonnes relations entre les deux pays. Je crains que Blaise Compaoré ne cherche à se soustraire au mandat d'arrêt», a-t-elle souligné dans un entretien à Rfi en 2015. La chute de Blaise Compaoré le 30 octobre 2014 a suscité beaucoup d'espoir.

La fin de l'impunité

Les autorités burkinabes ont montré leur volonté à faire avancer le dossier Sankara. En mars 2015, la justice burkinabé a ouvert une enquête sur l'assassinat de Thomas Sankara. Mariam Sankara témoigne que «depuis qu'il y a eu l'insurrection, le peuple burkinabé a émis certains souhaits: plus d'impunité dans ce pays. Ce que le président de la transition Michel Kafando a commencé, il va être difficile pour le président Roch Marc Christian Kaboré de ne pas continuer dans ce sens. J'ai écouté ses interventions où il disait que si Blaise était inculpé dans cette affaire, il n'hésiterait pas, parce qu'il n'est pas au-dessus de la loi», avait déclaré Mariam Sankara.

Edmond Kamguia K.

Discours à l'Onu

Thomas Sankara : «Je ne suis ni un Messie ni un Prophète»

Le président burkinabé Thomas Sankara avait fait un discours historique devant la tribune de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies le 4 octobre 1984. Extraits de son intervention.

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire-Général, Honorables représentants de la Communauté internationale, Je viens à cette trente-neuvième session vous parler au nom d'un peuple qui sur la terre de ses ancêtres, a choisi dorénavant de s'affirmer et d'assumer son histoire, dans ses aspects positifs, comme dans ces aspect négatifs, sans complexe aucun. Je viens ici enfin, mandaté par le Conseil National de la Révolution du Burkina Faso, pour exprimer les vœux de mon peuple concernant les problèmes inscrits à l'ordre du jour et qui constituent la trame tragique des événements qui fissurent douloureusement les fondements du monde en cette fin vingtième siècle. Un monde où l'humanité est transformée en cirque, déchirée par les luttes entre les grands et les semi-grands, battue par des bandes armées, soumise aux violences et aux pillages.

«Dire les raisons de nous révolter»

Un monde où des nations, se soustrayant à la juridiction internationale, commandant des groupes de hors-la-loi, vivant de rapines, et organisant d'ignobles trafics, le fusil à la main. Je n'ai pas ici la prétention d'énoncer des dogmes. Je ne suis ni un messie ni un prophète. Je ne détiens aucune vérité. Ma seule ambition est une double aspiration: premièrement, pouvoir, en langage simple, celui de l'évidence et de la clarté, parler au nom de mon peuple, le peuple du Burkina Faso; deuxièmement, parvenir à exprimer aussi, à ma manière, la parole du «Grand peuple des déshérités», ceux qui appartiennent à ce monde qu'on a malicieusement baptisé Tiers-Monde. Et dire, même si je n'arrive pas à les faire comprendre, les raisons que nous avons de nous révolter. (...) Nous jurons, nous proclamons, que désormais au Burkina Faso, plus rien ne se fera sans la participation des burkinabés. Rien qui n'ait été au préalable décidé par nous, élaboré par nous. Il n'y aura plus d'attentat à notre pudeur et notre dignité. (...) Je ne parle pas au nom seulement de mon Burkina Faso tant aimé mais également au nom de tous ceux qui ont mal quelque part. Je parle au nom de ces millions d'êtres qui sont dans les ghettos parce qu'ils ont la peau noire, ou qu'ils sont de cultures différentes et qui bénéficient d'un statut à peine supérieur à celui d'un animal.



Dans les mémoires

«Seule la lutte libère»

Je souffre au nom des Indiens massacrés, écrasés, humiliés et confinés depuis des siècles dans des réserves, afin qu'ils n'aspirent à aucun droit et que leur culture ne puisse s'enrichir en convolant en noces heureuses au contact d'autres cultures, y compris celle de l'envahisseur. Je m'exclame au nom des chômeurs d'un système structurellement injuste et conjoncturellement désaxé, réduits à ne percevoir de la vie que le reflet des plus nantis. Je parle au nom des femmes du monde entier, qui souffrent d'un système d'exploitation imposé par les mâles. (...) Seule la lutte libère et nous en appelons à toutes nos sœurs de toutes les races pour qu'elles montent à l'assaut pour la conquête de leurs droits. Je parle au nom de toutes les mères de nos pays démunis qui voient mourir leurs enfants de paludisme et de diarrhée, ignorant qu'il existe, pour les sauver, des moyens simples que la science des multinationales ne leur offre pas, préférant investir dans les laboratoires de cosmétiques et dans la chirurgie esthétique pour les caprices de quelques femmes ou d'hommes(...)

«Au nom des journalistes réduits au silence...»

Je parle aussi au nom de l'enfant. Cet enfant pauvre qui a

faim et qui louche furtivement vers l'abondance amoncelée dans une boutique pour riche(...) Je parle au nom de tous les artistes - poètes, peintres, musiciens, sculpteurs, musiciens, acteurs - hommes de bien qui voient leur art se prostituer pour l'alchimie des prestidigitations du show-business. Je crie au nom des journalistes qui sont réduits soit au silence, soit au mensonge, pour ne pas subir les dures lois du chômage. Je proteste au nom des sportifs du monde entier dont les muscles sont exploités par les systèmes politiques ou les négociants de l'esclavage moderne.

Mon pays est un concentré de tous les malheurs des peuples, une synthèse douloureuse de toutes les souffrances de l'Humanité, mais aussi et surtout des espérances de nos luttes (...) Mes pensées vont à tous ceux qui sont touchés par la destruction de la nature et à ces trente millions d'hommes qui vont mourir chaque année, abattus par la redoutable arme de la faim. Militaire, je ne peux pas oublier ce soldat obéissant aux ordres, le doigt sur la détente et qui sait que la balle qui va partir ne porte que le message de la mort. (...)

«Héritiers de toutes les révolutions»

Je me fais le porte-voix de tous ceux qui cherchent vainement dans quel forum de ce monde ils peuvent se faire entendre. Oui, je veux parler au nom de tous les «laissés pour compte» parce que «je suis un homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger». Notre révolution au Burkina Faso est ouverte aux malheurs de tous les peuples. Elle s'inspire aussi de toutes les expériences des hommes depuis le premier souffle de l'Humanité. Nous voulons être les héritiers de toutes les révolutions du monde, de toutes les luttes de libération des peuples du Tiers-Monde. Nous sommes à l'écoute des grands bouleversements qui ont transformé le monde. Nous tirons des leçons de la Révolution américaine, les leçons de sa victoire contre la domination coloniale et les conséquences de cette victoire(...) La patrie ou la mort, nous vaincrons! Je vous remercie.

Source : Onu

«Sankara avait un franc-parler qui tranchait avec la langue de bois habituelle»

Journaliste, réalisateur et producteur, Richard Tiéné avait présenté au Festival panafricain du cinéma et de la télévision d'Ouagadougou (Fespaco) son documentaire «Thomas Sankara, l'humain», un film original sur la révolution burkinabè.

Richard Tiéné

Vous aviez 10 ans lorsque Thomas Sankara est arrivé au pouvoir. Quels souvenirs avez-vous gardés de la période révolutionnaire ?

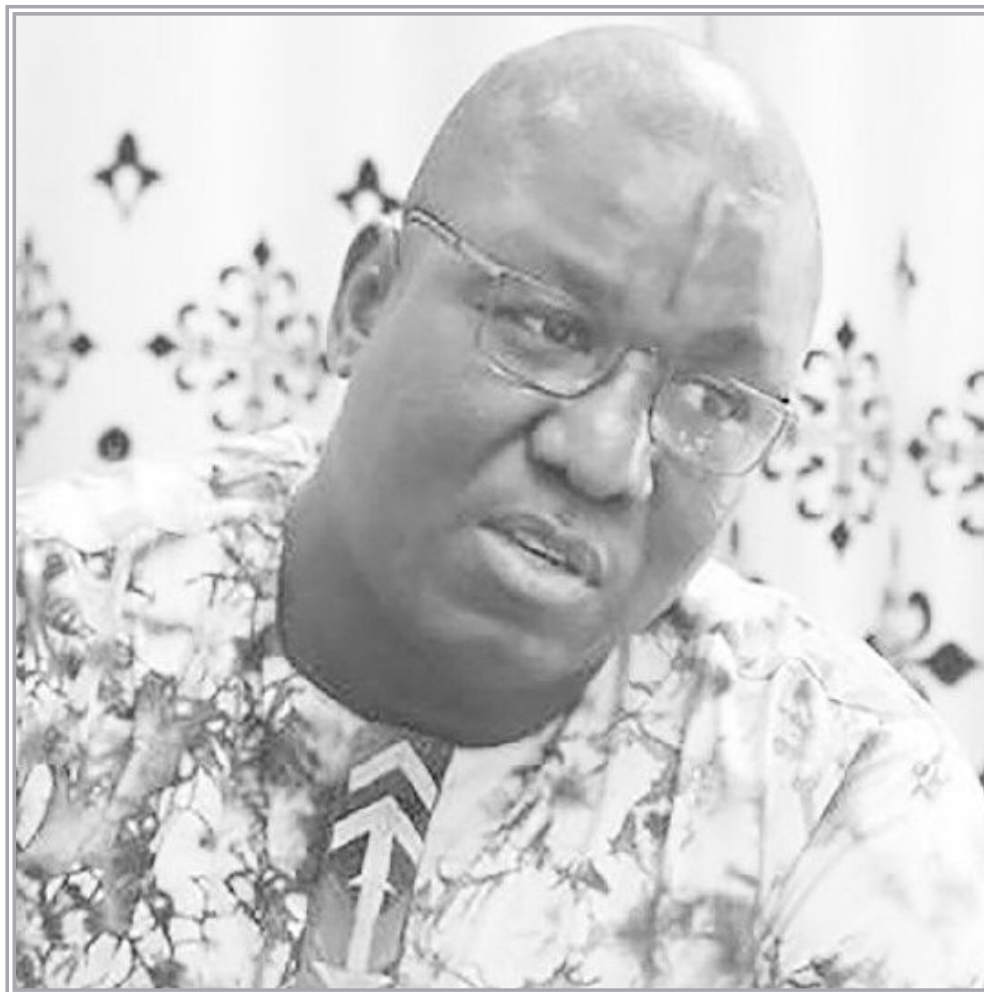
Je suis arrivé au Burkina Faso deux ans après son assassinat survenu le 15 octobre 1987. Pendant la révolution, j'étais en Côte d'Ivoire, à l'école primaire. Mais déjà enfant, j'étais subjugué. Je voyais ce Monsieur en treillis, poing levé. Avec des camarades de classe burkinabè, on disait: «Notre président est plus jeune et plus beau que le président ivoirien Houphouët-Boigny» (rires). Et puis j'entendais parler des trois luttes, contre la coupe du bois, la divagation des animaux, les feux de brousse. C'était nouveau. J'ai eu envie de comprendre. Ma mère tenait une mercerie et m'envoyait acheter des journaux pour emballer les articles de couture. Je dévorais les articles qui parlaient de lui dans la presse ivoirienne, et chacune de ses interviews.

Arrivé au Burkina Faso, j'ai vécu un bout de la «rectification» engagée par Blaise Compaoré. Durant mon année de cm2, j'ai fait partie des derniers pionniers de la révolution. On portait encore l'écharpe, le foulard et le béret, juste avant que ces symboles ne disparaissent. J'étais délégué de classe et quand un invité se présentait, le délégué tapait du poing sur la table. Toute la classe se mettait debout et déclamait: «Pionnier! Oser, lutter, savoir, vaincre, vivre en révolutionnaire, mourir en révolutionnaire, les armes à la main! La patrie ou la mort, nous vaincrons!» L'invité répondait «Merci camarade», puis on s'asseyait. Dans mon village, en tant que pionniers, on avait aussi animé la première édition du festival des masques traditionnels de Pouni. J'aimais cet esprit, mais il n'a pas soufflé très longtemps à travers le pays. Quand je suis entré au collège, en 1990, on ne parlait plus de révolution, c'était fini.

Certaines actions nées durant la révolution perduraient-elles ?

Oui, comme la plantation d'arbres. Pendant la révolution, le programme «un village, un bosquet» avait été mis en œuvre, avec le slogan «8000 villages, 8000 forêts». Les gens continuent aujourd'hui de planter des arbres, c'est un héritage de la révolution. Je me souviens qu'à l'école, on avait aussi des jardins éducatifs. On devait semer, arroser et récolter des produits, comme du chou, des tomates, qu'on retrouvait dans nos repas.

Comment l'idée de ce film a-t-elle



germé ?

Ce film sur Sankara, c'est toute ma vie. Au collège, j'ai commencé à lire tout ce qui était disponible sur Thomas Sankara. J'étais fasciné. Chaque 15 octobre, je me rendais au cimetière de Dagnoën, où il était censé être enterré. Les sankaristes et les proches des victimes de l'assassinat de 1987 s'y retrouvaient. Et puis, en 1998, le journaliste Norbert Zongo a été à son tour assassiné. On a dit que c'était le crime de trop. J'étais en terminale à l'époque, et ça m'a beaucoup marqué, car j'aimais ses enquêtes, ses éditos, son style cru. Peu après, je me suis orienté vers le journalisme. Et j'ai toujours gardé à l'esprit ce que Thomas Sankara disait sur ce métier, qu'il fallait dénoncer et dire, au service du peuple, ne pas rester muet, ne pas se laisser corrompre. Et puis je lui ai consacré de nombreux sujets pour la radio. Sankara a toujours été présent dans mon parcours. Ce film, c'est toute ma vie, aussi car j'ai mis du temps pour le boucler plus de sept ans! —, et parce que la réalisation est rythmée d'ingrédients dont je suis fan. Le slam, le rap, la danse contemporaine...

La narration est en effet entrecoupée d'extraits d'un spectacle de danse qui met en scène cinq officiers en treillis et rangers...

Oui, je ne voulais pas me cantonner à dérouler des témoignages sur Sankara.

Une création de danse contemporaine a donc été conçue pour ce film. La bande-son est un slam de l'artiste Nathanael Minougou. Il retrace la vie du révolutionnaire, du premier cri du nourrisson jusqu'au dernier souffle du capitaine, avec en toile de fond une certaine tension, et une métaphore sur le poisson capitaine en eaux troubles, confronté aux prédateurs.

Sur la base de ce slam, les danseurs du Centre de développement chorégraphique La Termitière (CDC) ont élaboré une chorégraphie. Les répétitions du spectacle ont été organisées sur le parking de nos bureaux. Pour la captation, au CDC, on a créé une ambiance très obscure, avec des fumigènes, et c'est le réalisateur de vidéo-clips Raywox Mensa qui l'a restituée. Les chants et la musique qui composent la bande-son du film sont quant à eux signés Mai Lengani, Nael Melerd, Ro Bayala et Asley.

Un film 100 % burkinabè, fidèle à la doctrine révolutionnaire du «produire et consommer burkinabè» ?

Oui, et c'est un documentaire entièrement autoproduit, sur fonds propres. D'où le temps passé! Chemin faisant, je me suis demandé combien de Burkinabè avaient réalisé des films sur Thomas Sankara. J'ai constaté que la filmographie existante se composait essentiellement de documentaires produits à l'extérieur. Peut-être parce que les réalisateurs burkinabè avaient peur d'aborder ce sujet sous le régime

de Blaise Compaoré. Personnellement, j'ai eu la chance de terminer ce film alors qu'il n'était plus au pouvoir. N'oublions pas que les établissements publics baptisés «Thomas Sankara» sont récents au Burkina Faso.

Quelle est l'intention de ce film ?

Il s'intitule *Thomas Sankara, l'humain*. «Humain», cela signifie à mes yeux «affable», «disponible», «accessible», mais aussi «faillible». Il a commis des erreurs, et je ne voulais pas occulter cet aspect-là. Les documentaires existants, de très bonne facture, n'abordent guère les limites de la révolution, voire ses dérives. Sankara y est plutôt mythifié. Alors que certains accordent beaucoup d'importance à des personnages tels que Chantal Compaoré (épouse franco-ivoirienne de Blaise Compaoré, Ndlr), ils font par ailleurs l'économie d'acteurs phares de la période révolutionnaire. Comme le leader politique Soumane Touré (fervent opposant à Thomas Sankara, emprisonné sous la révolution, Ndlr) ou Béatrice Damiba, qui fut haut-commissaire et ministre de l'Environnement sous la révolution, puis ministre de l'Information et présidente du Conseil supérieur de la communication sous la présidence de Blaise Compaoré. Ce sont des voix plus critiques de la révolution. J'ai dû les tanner durant des années pour les convaincre de témoigner. Selon eux, à chaque fois qu'ils avaient accepté, leurs propos n'avaient pas été gardés au montage. Des fanatiques de Sankara m'ont reproché d'avoir donné la parole à Soumane Touré, en me disant que c'était «un vieux fou». Mais j'ai recoupé les chiffres, les dates, et ce qu'il a dit m'a paru pertinent. Selon moi, il est comptable de l'histoire politique de notre pays.

Il s'agit donc d'un film de plus sur Sankara, mais pas d'un film de trop.

Soumane Touré dénonce dans ce film les Comités de défense de la révolution (CDR), qu'il accuse d'avoir «cassé la mobilisation du début», et reproche au Conseil national de la révolution de ne «jamais» avoir souhaité discuter avec les travailleurs...

Soumane Touré, qui est décédé critique les abus de membres zélés des CDR, qui profitaient du couvre-feu pour outrepasser leurs droits, se croyant tout permis. Thomas Sankara lui-même a reconnu certaines dérives des CDR. De nombreux civils se sont mobilisés pour que la révolution voie le jour, et imaginaient que Sankara leur remettrait ensuite le pouvoir. Soumane Touré, longtemps engagé dans la lutte syndicale, puis politique, fait partie de ceux-là. Mais Sankara est resté arc-



bouté sur les chantiers à accomplir, fustigeant les privilèges des fonctionnaires, cette minorité qui buvait du champagne quand une majorité avait besoin d'eau, selon lui. Il entendait donc poursuivre les sacrifices jusqu'à ce que les masses bénéficient des changements.

Avez-vous approché Blaise Compaoré pour les besoins de ce film ?

Nous avons vu des intermédiaires qui nous ont promis une interview, mais ça n'a rien donné. Personnellement, j'ai lancé une bouteille à la mer lors d'un passage sur la chaîne burkinabè 3TV au mois d'août, mais je n'ai pas eu de retour. Blaise Compaoré n'a jamais été très loquace sur cette période.

Il est même très peu loquace dans les archives que vous avez recueillies sur la période révolutionnaire. On le voit souvent à l'image, mais on ne l'entend quasiment pas.

Oui, il s'exprime rarement. Des quatre mousquetaires de la révolution, il était le moins disert. Tout juste l'entend-on remercier dans une archive des Comités de défense de la révolution pour leur «*promptitude à combattre les valets locaux de l'impérialisme*». Mais il ne semble pas à l'aise dans cet exercice.

Votre film contient de nombreuses images d'archives. D'où viennent-elles, et les avez-vous obtenues facilement ?

La majorité des images d'archives appartiennent à la télévision publique burkinabè, et nous pouvons les utiliser librement. Nous avons aussi pu récupérer des discours de Thomas Sankara conservés à Alger à l'issue de ses visites dans ce pays, en nous adressant au ministère algérien des Affaires étrangères. Nous avons également obtenu des archives libres de droits sur la plateforme de l'INA (Institut national de l'audiovisuel). Enfin, nous avons payé des archives, sonores ou audiovisuelles, à des particuliers au Burkina Faso. On aurait pu faire un film extraordinaire si nos archives nationales avaient été bien conservées. Malheureusement, certaines ont disparu. Nous n'avons rien, par exemple, sur les interventions de Blaise Compaoré au cours de la période qui a suivi la mort de Thomas Sankara. Il manque aussi de nombreuses images sur la politique extérieure de Thomas Sankara, qu'il s'agisse de ses déplacements à l'étranger ou des visites à Ouagadougou de chefs d'État étrangers. Pourtant, ces séquences étaient diffusées dans les journaux télévisés de l'époque.

Pour quelles raisons ?

On nous a dit que c'était dû dans certains cas à des difficultés de conservation des cassettes VHS, exposées aux intempéries. Y a-t-il eu



par ailleurs des intentions de faire disparaître certaines traces ? On ne sait pas. Il n'empêche que Thomas Sankara est le chef d'État burkinabè sur lequel nous avons le plus d'archives.

Et quelles archives! On est happé par l'orateur Sankara, sa faconde, son charisme et son sens de la formule. On est à la fin des années 1980 et c'est déjà un professionnel de la communication...

Sankara était un très bon communicant qui accaparait la scène médiatique. C'était une qualité innée chez lui. Tout comme son esprit rebelle, ancré dès l'enfance. Il n'est encore qu'un petit garçon quand il remplace avec ses camarades le drapeau français de son école par le drapeau burkinabè.

La communication était, certes, un de ses talents, mais quel était le revers de la médaille ?

Il avait en effet un franc-parler qui tranchait avec la langue de bois habituelle, et il faisait passer des messages en maniant l'ironie. Avec un sourire taquin, une sérénité déconcertante, qui ne plaisaient pas forcément à tout le monde. Mais cette aisance à communiquer exprimait aussi la naïveté d'une antilope défiant les lions dans la savane. Certains l'ont taxé d'«*impertinent*», d'«*insolent*». Le diplomate burkinabè Mélégué Traoré estime, lui, que Sankara allait parfois trop loin, par exemple quand il déclarait: «*Le peuple malien a besoin d'une révolution*.» C'était en quelque sorte un appel à la désobéissance civile au Mali! Ses discours, comme ses actes, remettaient aussi en cause des pratiques existantes. Par exemple, lorsque sa Renault 5 (véhicule de fonction du gouvernement sous la révolution, NDLR) a commencé à être usée, ça a été tout un dilemme. Fallait-il la revendre? Acheter un véhicule neuf

en puisant dans les caisses de l'État, alors que cet argent aurait pu être mieux investi ailleurs? Il a opté pour l'achat d'un véhicule d'occasion en France. Mais certains de ses collaborateurs tombaient des nues, et se disaient qu'en tant que président du Burkina Faso, il aurait tout de même pu s'offrir un véhicule neuf. Ce n'était pas toujours bien compris, au Burkina Faso comme en Afrique. Un officier haut gradé est censé vivre dans un certain luxe.

En revanche, sa façon de communiquer répondait aussi à ce que la jeunesse africaine avait besoin d'entendre, de voir. Un président hors du commun, parlant à tout le monde de manière égale, sans détour. Il était proche des jeunes, du monde paysan, foncièrement engagé aux côtés des femmes. Et il mettait en pratique tout ce qu'il disait. Il vivait ses discours, il donnait l'exemple, sans démagogie. Thomas Sankara était le premier à accepter les sacrifices qu'il imposait, qu'il s'agisse de la réduction des salaires des fonctionnaires, de l'utilisation raisonnable des biens de l'État, ou de tendre à un exercice du pouvoir peu budgétivore. Cette application à la lettre des principes de la révolution faisait sa force auprès de la jeunesse.

L'universitaire Serge Théophile Balima rappelle dans votre film qu'il écrivait ses discours lui-même, car «aucun conseiller n'avait pu le satisfaire». On apprend aussi que lors de la visite de François Mitterrand à Ouagadougou en novembre 1987, sept projets de discours lui ont été soumis. Mais il a finalement préféré improviser face au président français. Cela ne devait-il pas être toujours bien perçu ?

Serge Théophile Balima dit aussi que c'était un iconoclaste, au discours peu ordinaire, parfois mal compris. Mais il est vrai qu'en plus de ses entorses à la

bienséance diplomatique, cette façon de froisser et de jeter les pages de discours qu'on lui préparait a pu se retourner contre lui. Ce genre d'épisode, au cours duquel il décide sans concertation, a donné du grain à moudre à Blaise Compaoré et à ceux qui l'ont accusé d'avoir pris des décisions cavalières et, surtout, d'avoir trahi la révolution.

Au moment d'évoquer sa mort, et la discorde avec son frère d'armes Blaise Compaoré, un de vos intervenants minimise l'importance de Chantal Compaoré. On a beaucoup glosé à propos de son influence, de son goût pour le faste, à l'opposé du mode de vie ascétique de la famille Sankara, et sur l'agenda caché de Houphouët-Boigny soupçonné d'avoir arrangé le mariage entre Chantal Terrasson de Fougères et Blaise Compaoré...

Il s'agit de l'historien Jean-Marc Palm, qui fut le Premier ministre des Affaires étrangères de Blaise Compaoré. Il analyse un peu plus froidement la situation aujourd'hui, il a pris de la distance. Et il dément en effet la version selon laquelle Houphouët-Boigny aurait «*mis Chantal dans les pattes de Blaise*» Compaoré. Selon lui, ils se sont rencontrés par l'intermédiaire d'un ami officier. Il n'exclut pas que Houphouët-Boigny, qui connaissait le père de Chantal Terrasson de Fougères, ait par la suite cherché à tirer profit de la situation. Mais il estime qu'on exagère l'influence de son épouse, et que si les relations entre Blaise Compaoré et Thomas Sankara se sont détériorées, c'est uniquement dû à des divergences de vues, qui étaient à leur paroxysme.

Qu'attendez-vous de la présentation de film au Fespaco ?

On serait heureux d'être invités à des festivals, de voir le film être projeté hors de nos frontières, car nous l'avons fait avec notre œil, nos limites techniques, et notre cœur. Ce qui répond à un idéal sankariste. Nous travaillons aussi sur un projet de série. Initialement, on avait prévu six épisodes. Avec le procès sur l'assassinat de Thomas Sankara qui doit s'ouvrir le 11 octobre, on va peut-être revoir le nombre d'épisodes à la hausse.

Cette fois, on aimerait être accompagné par un producteur. Pour le film documentaire, on nous avait suggéré au départ de solliciter des financements auprès de l'Union européenne et de l'Unesco. Mais on craignait que ce soit mal perçu au Burkina Faso, que le public dise que telle ou telle entité avait infléchi notre démarche ou que les critiques écrivent que c'était un film financé par l'impérialisme. C'est pourquoi nous avons mis tant de temps pour le financer, petit bout par petit bout. Il n'aime pas que je le dise mais un de mes grands frères nous a donné de l'argent pour payer les danseurs, les musiciens, et acheter du matériel. Il a même financé des archives. Sans lui, ça aurait traîné trois ans de plus!

Source: Le Point Afrique

Election présidentielle

Le calvaire des personnes en situation de handicap

Aucune disposition n'a été prise dans la Région de l'Ouest par l'organe en charge de l'organisation des élections au Cameroun pour faciliter la tâche dans les bureaux de vote à cette catégorie d'électeurs. Pourtant Elecam avait annoncé des pochettes tactiles par exemple, pour les malvoyants.

Au centre de vote de l'école publique de Njinka à Foumban, ce dimanche 12 octobre 2025, Alexis Ayiagnigni se fait accompagner par un bénévole et sa fille pour se rendre à son bureau de vote. A l'intérieur, il fait face à une première difficulté. Pas de bulletins de vote en brailles encore moins des pochettes tactiles récemment annoncée par Elections Cameroon (Elecam) comme innovation qui allait être implémentée dès cette élection présidentielle pour faciliter le vote aux personnes malvoyantes. « Ce n'était pas du tout facile puisque j'ai pris la peine pour que ma fille m'accompagne, parce que on m'avait fait comprendre qu'on va fabriquer les bulletins brailles pour des personnes malvoyantes et aveugles. Mais il semblerait que dans la salle il y en a pas raison pour laquelle j'ai pris ma fille, pour qu'elle puisse s'en occuper de mon choix », confie Alexis Ayiagnigni Tangni, un électeur malvoyant. Loin d'être spécifique à ce bureau de vote, l'absence des dispositions nécessaires afin de rendre la tâche aisée aux personnes vivant avec un handicap, souhaitant participer au choix du Président de la République a été constatée dans l'ensemble des bureaux visités en ce jour d'élection dans la région de l'Ouest. « Mon souhait c'est que le Gouvernement et Elecam prennent en considération les personnes vivant avec un handicap qu'on ne soit pas quand même lésé dans la société parce que nous avons aussi une place importante à avoir lors des élections auxquelles le devoir citoyen est appelé à être manifesté. Raison pour laquelle j'attire l'attention du Gouvernement de mettre un accent sur ce volet-là », a-t-il ajouté.

Hormis ce manquement touchant les personnes vivant avec un handicap, d'autres ont été relevés par des observateurs électoraux accrédités pour cette élection. « Au lycée Classique de Foumban, bureau de vote C, l'urne n'était pas du tout scellée. Jusqu'à 10 heures passées, les électeurs étaient en train d'accomplir leur devoir, que l'urne était complètement ouvrable. (...) Egalement rendu au bureau de vote de l'école de Njinka, le bureau A, nous avons trouvé une dame là-bas qui s'est présentée comme étant le représentant du candidat Maurice Kamto. A l'interrogation du président du bureau de vote, parce que nous l'avons interpellé sur la question pour qu'il nous explique la présence de cette dame qui arborait pourtant un badge et le président nous a dit qu'il n'a rien à nous déclarer sur cette question conformément aux instructions données par sa hiérarchie Elecam. N'étant pas satisfait, nous nous sommes dirigés vers le représentant de l'administration, qui nous a rappelé les dispositions légales en ce que c'est le



Certains ont dû braver les intempéries déterminés à participer ce scrutin décisif pour l'avenir du pays.

président du bureau de vote qui assure la police du bureau de vote et que lui, il n'avait rien à nous déclarer sur la question. Nous n'avons pas compris comment est-ce qu'on peut garder toute une personne, tout un membre dans un bureau de vote qui dit être le représentant d'un candidat dont la candidature n'avait pas été validée par les instances compétentes. Indépendamment de cela il y'a un autre fait c'est que il y'a une confusion entre le bulletin du candidat

Atéki et le bulletin du candidat Paul Biya. C'est des bulletins tous qui ont un fond blanc, les photos noires sur blanc, et on les a disposés comme ça. C'est de nature à créer une importante confusion dans l'esprit de l'électeur qui veut venir accomplir son devoir. Egalement il y'a le problème des enveloppes qui ne s'ouvrent pas. Les enveloppes sont carrément collées, et lorsque un électeur veut y introduire un bulletin, il se heurte à cette

résistance de l'enveloppe qui est scellée à l'intérieur ; et quand il veut forcer, l'enveloppe se déchire», a déroulé Me Alexis Joël Ndengué, Observateur électoral.

Cet acteur du processus électoral invite l'organe en charge de l'organisation des élections au Cameroun à corriger ces manquements avant les prochains scrutins.

Vivien Tonfack



Des patientes attendent d'être admises pour un dépistage cancéreux à Soweto, en Afrique du Sud, le 17 octobre 2023.

